

11 février 2025

Master Traduction et Interprétation

Parcours

MÉDIATION ET INTERPRÉTATION EN SERVICES PUBLICS



ANNÉE 2026-2027

Le Master de médiation et interprétation en services publics (MIP) est un master professionnalisant qui forme des interprètes médiateurs pour favoriser l'accueil des migrants dans les différents services et institutions publics (services sociaux, administratifs, judiciaires, hospitaliers, etc).

Coordinatrice :
Bénédicte DIOT-PARVAZ AHMAD
benedicte.parvazahmad@inalco.fr

Secrétariat pédagogique :
Hakim HAMIDI
Bassir HAMID
master.ti@inalco.fr

Sommaire

1. Pour qui ?.....	2
2. Cours.....	2
3. Processus d'admission.....	3
4. Évaluation, assiduité, travail personnel.....	4
5. Présentation par semestre.....	4
6. Descriptif des cours.....	6
7. Questions fréquemment posées.....	11

1. POUR QUI ?

Le Master Interprétation Médiation en services Publics (MIP) vient compléter l'offre actuelle de l'Inalco en parcours spécialisé de Traduction et Interprétation.

Le Master MIP s'adresse à de futurs professionnels interprètes spécialistes de l'accueil migratoire, formés à la médiation interculturelle et linguistique en services publics. Ce projet innovant répond au besoin de professionnaliser des médiateurs linguistiques et interculturels dans les services publics en France.

Il s'adresse à des étudiants ayant validé un diplôme de niveau licence (ou équivalent à bac + 3) et maîtrisant 3 langues A, B, C dont :

- **une langue orientale** enseignée à l'Inalco (niveau minimum LLCER ou équivalent) ou ayant cette langue orientale comme langue maternelle / principale,
- le français comme langue maternelle / principale, ou ayant un niveau C1 en français,
- l'anglais au niveau B2.

(la langue A est la mieux maîtrisée par le locuteur, et ainsi de suite en ordre inverse d'aisance)

Aucun dossier ne sera accepté sans une langue orientale (cf. liste des langues enseignées à l'Inalco sur www.inalco.fr.)

DÉBOUCHÉS

Une fois formés, les étudiants seront compétents pour travailler dans les milieux associatifs et institutionnels en lien avec la migration et l'asile : vacations à l'OFPRA ou à la CNDA pour les demandeurs d'asile, accompagnement des réfugiés pour leur insertion, intervention dans les services sociaux ou de santé, ou encore dans les services judiciaires.

2. CURSUS

Encadrés par une équipe pédagogique composée de professionnels de l'interprétation en services publics, de sociolinguistes, d'anthropologues et de spécialistes des relations internationales ou du droit, les étudiants aborderont les aspects théoriques et les enjeux liés aux situations de migrations. Les techniques d'interprétation et les spécificités pratiques des divers services et institutions seront mises en pratique à travers des mises en situation et des jeux de rôle dans lesquels interviendront des représentants de ces services.

En première année, les étudiants effectueront un court stage d'observation (35 heures) dans différentes institutions ou services publics afin de voir sur le terrain (au cours du semestre 8). En deuxième année (semestre 10), ils effectueront un stage de 6 mois lors duquel ils mettront en pratique leurs connaissances et acquerront de l'expérience en immersion professionnelle.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

Master Médiation et Interprétation en services publics			
Master 1 – 60 ects		Master 2 – 60 ects	
M1 semestre 7	M1 semestre 8	M2 semestre 9	M2 semestre 10
UE1 Perfectionnement en langues (FR, LO/EN) 8 ECTS	UE1 Perfectionnement en langues (FR, LO/EN) 8 ECTS	UE1 Perfectionnement en langues (FR, LO/EN) 8 ECTS	Stage 15ECTS + rapport de stage 15 ECTS
UE2 Compétences en traduction et interprétation spécialisée 4 ECTS	UE2 Compétences en médiation interprétation 4 ECTS	UE2 Compétences en médiation interprétation 2 4 ECTS	
UE3 Pratique de l'interprétation spécialisée 1 12 ECTS	UE3 Pratique de l'interprétation spécialisée 2 12 ECTS	UE3 Pratique de l'interprétation spécialisée 3 12 ECTS	
UE4 Méthodologies 1 6 ECTS	UE4 Méthodologies 2 (dont mini-stage) 6 ECTS	UE4 Méthodologies 3 6 ECTS	

3. PROCESSUS D'ADMISSION

L'accès au master MIP est soumis à une procédure de recrutement spécifique commune avec le parcours TSI.

Les candidat·e·s doivent déposer leur candidature sur la plateforme nationale MonMaster « monmaster.gouv.fr ».

Les pièces à fournir seront détaillées directement sur la plateforme MonMaster.

À la rentrée 2025, il sera possible de candidater pour entrer seulement en M1, pas en M2.

À l'attention des étudiants étrangers :

Si votre pays de résidence relève de Campus France, vous devez déposer votre candidature sur la plateforme eCandidat (liste des pièces à fournir sur la plateforme). Dans le cas contraire, vous pouvez déposer votre dossier de candidature sur MonMaster. Vous devez ajouter une traduction assermentée de vos relevés de notes et votre/vos diplôme(s) en français ou en anglais.

TEST SUR TABLE / ENTRETIEN INDIVIDUEL

Le jury s'octroie le droit de convoquer (en mai/juin) certains candidats à un test et/ou entretien individuel pour évaluer leurs compétences linguistiques et rédactionnelles (en français, anglais et dans leur langue orientale), leur culture générale ainsi que leur esprit d'analyse et de synthèse. La date du test sur table n'est pas négociable.

Il n'est pas prévu de 2e session de candidature en septembre.

L'admission des étudiants ERASMUS est limitée à certains cours au niveau M1 (semestre 7 seulement). Elle est conditionnée à une présentation de documents attestant du niveau en français et anglais (se renseigner auprès du service des Relations internationales ou du responsable de formation).

CALENDRIER / EMPLOI DU TEMPS

Le **calendrier** universitaire est indiqué sur le site de l'Inalco (voir mises à jour sur le site).

La présence durant les semaines de pré-rentrée en septembre est obligatoire (voir mises à jour sur le site).

L'**emploi du temps** est disponible sur le site de l'Inalco (<https://planning.inalco.fr/public>), sélectionnez « promotion » : tapez « MIP ». Vous pouvez aussi le retrouver sur l'application « portail étudiant ».

4. ÉVALUATION, ASSIDUITÉ, TRAVAIL PERSONNEL

Il est attendu des étudiant·e·s un comportement professionnel durant leur cursus, aussi bien vis-à-vis des enseignants que de l'encadrement du master. Les obligations d'assiduité et de ponctualité s'étendent à l'ensemble des cours. Des retards répétés pourront être comptabilisés comme des absences.

Toute absence doit être justifiée auprès de l'enseignant·e et du responsable de formation.

Le mode d'évaluation des étudiant·e·s est le contrôle continu intégral par défaut. L'évaluation intègre la moyenne des notes obtenues en cours de semestre (travail hebdomadaire, participation active aux cours et examens).

Les cours exigent un travail personnel important (traductions, recherches terminologiques et rédaction), souvent supérieur à la durée des cours, soit une vingtaine d'heures hebdomadaires.

Il est vivement recommandé aux étudiant·e·s de s'assurer avant le début de l'année universitaire qu'ils seront en mesure de concilier présence assidue aux cours et travail personnel avec le reste de leur emploi du temps, notamment s'ils/elles sont salarié·e·s.

5. PRÉSENTATION PAR SEMESTRE

SEMESTRE 7

Enseignements	ECTS
UE1 – Perfectionnement en langues	8
Perfectionnement rédactionnel / oral en français*	2
Selon les combinaisons de langues :	
Pratique avancée en langue (LO) : cours 1	3
Pratique avancée en langue (LO) : cours 2	3
ou Perfectionnement en anglais (si locuteur natif de la langue orientale)	3
UE2 - Compétences pour la traduction et l'interprétation spécialisées	8
Maîtrise des outils de traduction-interprétation*	2
Théorie appliquée à la traduction-interprétation*	2
UE3 - Pratique de la traduction-interprétation spécialisée 1	8
Traduction de la communication	4
Interprétation de liaison	4

UE4 - L'horizon du traducteur-interprète spécialisé (2 EC obligatoires + 2 EC autres)	6
Méthodologie de la médiation interprétation (fléché pour M2 MIP)	3
Corpus multilingues et traduction	3
Aspects juridiques et pratiques de la traduction (mutualisé avec TL)	3
Atelier de traduction polysémiotique - BD	3
Total semestre 7	30 ECTS

SEMESTRE 8

Enseignements	ECTS
Option 1 : semestre intégré à l'étranger	
Option 2 : parcours national (voir ci-dessous)	
UE1 - Perfectionnement en langues 2 (2 EC au choix + 1 obligatoire)	6
Perfectionnement rédactionnel et oral en français 2	3
Pratique avancée en langue (cours 3)	3
Pratique avancée en langue (cours 4)	3
ou Perfectionnement en anglais (si locuteur natif de la langue orientale)	3
UE2 - Compétences pour la traduction et l'interprétation spécialisées 2	8
Terminologie	4
Médiation en langues et cultures	4
UE3 - Pratique de la traduction- interprétation spécialisée 2	8
Traduction du marketing	4
Traduction technique	4
UE4 - L'horizon du traducteur spécialisé	8
Interprétation de conférence	4
EC libre dans l'offre de formation de l'Inalco	4
Total semestre 8	30 ECTS

SEMESTRE 9

Enseignements	ECTS
UE1 - Perfectionnement en langues	9
Perfectionnement rédactionnel / oral en français*	3
Selon les combinaisons de langues :	
Pratique avancée en langue (LO) 5	3
Pratique avancée en langue (LO) 6	3
ou Perfectionnement en anglais (si locuteur natif de la langue orientale)	3
UE2 - Compétences pour l'interprétation spécialisée	12
Interprétation santé / social	4
Interprétation pour le droit des étrangers	4

Terminologie et fonctionnement du judiciaire	4
UE3 – L’horizon du traducteur-interprète spécialisé (1 EC obligatoire + 2 EC au choix)	9
Positionnement et analyse des pratiques professionnelles (obligatoire)	3
Atelier de traduction polysémiotique - BD (M1 & M2 TSI)	3
Adaptation audiovisuelle	3
Traduction scientifique	3
Traduction juridique	3
IA, TA et post-édition	3
Total semestre 9	30 ECTS

SEMESTRE 10

	ECTS
Stage et rapport de stage + présentation	30 ECTS
Total semestre 10	30 ECTS

Le stage professionnel (de quatre mois minimum) est choisi en concertation avec les enseignant·e·s et le SIO-IP (Service d’Information, d’Orientation et d’Insertion Professionnelle. Il donne lieu à une évaluation par l’entreprise ou l’institution d’accueil. Il est possible de cumuler plusieurs stages courts.

Aucun stage ne saurait être entrepris sans qu’une convention n’ait été signée par toutes les parties, sans exception. Le formulaire est à télécharger sur le site de l’Inalco.

Tout stage dans une entreprise française, d’une durée supérieure à deux mois donne lieu au versement d’une gratification de 4,35 €/heure (tarif 2024). Se renseigner auprès du SIOIP (sioip@inalco.fr).

Le service SIO-IP (service d’information, d’orientation et d’insertion professionnelle) peut vous aider dans votre recherche de stage.

6. DESCRIPTIF DES COURS

UE1 – Perfectionnement rédactionnel ou oral en français (S7, S8, S9)

Ce cours vise à développer des compétences rédactionnelles et orales solides en français. Il sera axé d’une part sur la consolidation de la maîtrise du français (orthographe, syntaxe, richesse lexicale, respect des normes typographiques), et d’autre part sur le renforcement de l’aisance à l’oral.st

UE1 – Perfectionnement en anglais (S7, S8, S9)

Ce cours vise à développer et consolider la maîtrise de l’anglais pour les étudiants dont la langue A est une langue orientale. Il remplace pour eux les cours d’approfondissement en langues orientales.

UE1 – Cours avancés en langue orientale (S7, S8, S9)

Les étudiant·e·s qui ne sont pas locuteurs natifs d’une langue orientale choisissent 2 cours par semestre parmi l’offre d’UE1 du master LLCER du département de la langue orientale. Les étudiant·e·s sont donc invités à consulter attentivement les brochures et emplois du temps de leur département. L’obligation d’assiduité vaut aussi pour les enseignements de l’UE1.

Les modalités d’évaluation sont définies par l’enseignant en langue orientale.

UE2 – Maîtrise des outils de la traduction-interprétation (S7) – enseignante :
Gülçin Kaya Rocheman

Objectifs

Apprendre à rechercher et à gérer des ressources terminologiques et linguistiques.
Améliorer la productivité grâce à l'automatisation de certaines tâches de traduction.
Développer des compétences essentielles en gestion de projet pour les traductions.
Explorer les tendances technologiques actuelles dans le domaine de la traduction.

Description du cours :

Ce cours d'introduction aux outils du traducteur-interprète vise à familiariser les étudiants avec les différentes ressources et technologies disponibles pour les traducteurs et interprètes professionnels. Il s'agit d'apprendre l'utilisation des ressources linguistiques en ligne : dictionnaires, glossaires, et encyclopédies.

Se familiariser avec les outils de gestion de projet de traduction : suivi du temps, gestion de fichiers, et facturation.

Intégration de la technologie de la reconnaissance vocale et de la traduction automatique.

Procédures d'évaluation :

Contrôle continu intégral (moyenne pondérée des différents travaux demandés au cours du semestre)

UE2 – Théorie appliquée à la traduction-interprétation (S7) – enseignante :
Iman Massoud

Objectifs

Développement des compétences en interprétation de conférence et en traduction consécutive,
Acquisition des bases théoriques fondamentales pour la pratique de l'interprétation et de la traduction.

Description du cours :

Ce cours combinera des sessions théoriques, des exercices pratiques, des simulations d'interprétation en temps réel et des retours d'expérience.

Les étudiants seront formés à la technique de saisie du sens du discours ainsi qu'à la recherche documentaire qui sont les deux étapes indispensables à l'interprétation. Ils apprendront également des techniques de gestion du stress pour faire face aux situations de haute pression qui caractérisent souvent les interprétations de conférence. Le cours mettra l'accent sur la sensibilité interculturelle, la connaissance des nuances culturelles et la capacité à adapter l'interprétation en conséquence.

Bibliographie / webographie indicative :

- Umberto ECO (1990). Les limites de l'interprétation, éd. Gruppo Editoriale Fabbri, Bompiani Sonzogno, traduit de l'italien par Myriem Bouzaher, éd. Grasset & Fasquelle (2006).
- Nicolas FRÉLIGER (2013), Les noces de l'analogique et du numérique. De la traduction pragmatique, Traductologiques, éd. Les Belles Lettres, Paris.
- Fortunato ISRAËL. (2006), « Souvent sens varie. Le traducteur face à l'instabilité du sens », Le sens en traduction. Paris, Lettres modernes minard.
- Jean-René LADMIRAL (2014), Sourcier ou cibliste, éd. Les belles lettres, col. Traductologiques.
- Marianne LEDERER (1994/2006), La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif, nouvelle édition, Lettre moderne minard.
- Danica SELESKOVITCH et Marianne LEDERER (1989), Pédagogie raisonnée de l'interprétation, éd. Didier Érudition, Coll. « Traductologie » n°4.
- Danica SELESKOVITCH et Marianne LEDERER (1984/1993), Interpréter pour traduire, Didier Érudition, Collection Traductologie, 3ème édition revue et corrigée.
- Danica SELESKOVITCH (1975), Langage, langues et mémoire. Étude de la prise de notes en interprétation consécutive, éd. Lettres modernes minard, Paris.
- Hans J. VERMEER (2007), « La théorie du skopos et ses possibles développements », in Traduction spécialisée : pratiques, théories, formations, Travaux interdisciplinaires et plurilingues en Langues Étrangères Appliquées, n° 10, Peter Lang SA, Éditions scientifiques internationales, Bern, pp. 3-15

Procédures d'évaluation :

Contrôle continu intégral (moyenne pondérée des différents travaux demandés au cours du semestre)

L'évaluation se fera à travers des exercices d'interprétation en direct, des enregistrements d'interprétation et des auto-évaluations. A la fin du semestre, les étudiants doivent rendre un dossier portant sur le commentaire de leur connaissances théoriques et pratiques de l'interprétation.

UE2 – Traductologie (S8)**Objectifs :**

Acquérir ce bagage théorique s'avère d'une grande utilité aux futurs traducteurs et interprètes qui devraient, tout au long du cours, s'interroger sur leur propre méthodologie en traduction. Ils devraient également finir par adopter la théorie/ les théories, ou l'approche à laquelle/auxquelles ils souscrivent, ainsi que la méthodologie qui en découle.

Nous tenons à ce que ce choix se fasse "sans aucune intervention de la part de l'enseignant".

Se familiariser avec la terminologie des différents traductologues en usage également dans le milieu professionnel (ex : correspondance/équivalence, langue source/langue cible ...). L'accent est mis sur la méthodologie de la traduction spécialisée et la recherche documentaire ad hoc, autrement dit, celle nécessaire pour traduire ou interpréter un texte ou un énoncé donné.

Bibliographie / webographie indicative :

- Michel BALLARD (1992), De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traduction, réflexions, Presses universitaires de Lille, 1992.
- Antoine BERMAN (1985), « La traduction de la lettre, ou l'auberge du lointain », in A. Berman et al., Les tours de Babel. Essais sur la traduction, Éditions Trans-Europ-Repress, pp. 35-179.
- CICÉRON (1921), Du meilleur genre d'orateur, texte établi et traduit par Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres.
- Christine DURIEUX (2010), Fondement didactique de la traduction technique, éd. La maison du dictionnaire
- Umberto ECO (1990). Les limites de l'interprétation, éd. Gruppo Editoriale Fabbri, Bompiani Sonzogno, traduit de l'italien par Myriem Bouzaher, éd. Grasset & Fasquelle (2006).
- Umberto ECO (2003), Dire Presque la même chose. Expériences de traduction, ed. Bompiani, Milan, traduit de l'italien par Miriam Bouzaher, éd. Grasset & Fasquelle (2006).
- Nicolas FRÆLIGER (2013), Les noces de l'analogique et du numérique. De la traduction pragmatique, Traductologiques, éd. Les Belles Lettres, Paris.
- Paul A. HORGURLIN (1981), Anthologie de la manière de traduire. Domaine Français, Linguatex
- Fortunato ISRAËL. (2006), « Souvent sens varie. Le traducteur face à l'instabilité du sens », Le sens en traduction. Paris, Lettres modernes minard.

UE2 – Terminologie (S8) enseignant : Amir MOGHANI**Objectifs :**

Ce cours vise à consolider les compétences pratiques en recherche documentaire et terminologique soit :

- les compétences d'analyse linguistique et terminologique puis l'application de ces connaissances au repérage des termes et à l'élaboration d'une fiche ;
- les compétences d'analyse d'un domaine spécialisé ;
- les compétences techniques (corpus spécialisés et maîtrise d'outils d'analyse) ;
- les compétences humaines (rigueur, précision, exactitude terminologique).

Procédures d'évaluation :

Contrôle continu intégral (moyenne pondérée des différents travaux demandés au cours du semestre)

UE2 – Interprétation en santé et dans le social (S9)

enseignant : Charles-Guillaume DEMARET

Objectifs :

Connaître les domaines d'intervention en lien avec la santé et les services sociaux.

Acquérir de l'autonomie pour élaborer ses stratégies de médiation-interprétation en fonction du contexte.

Descriptif du cours :

Ce cours combinera des sessions théoriques, des exercices pratiques, des simulations d'interprétation en temps réel et des retours d'expérience sur les domaines très variés de la santé et du social : consultation en PMI, en santé mentale, suivi de grossesse, en milieu hospitalier, session de prévention pour des maladies, suivi social de personnes ou de familles, intervention en milieu scolaire, etc.

Bibliographie :

CLAESSENS, Martin. (2016). Un triangle pas si anodin: la clinique transculturelle avec interprète. *Soigner l'Autre en contexte interculturel*. L'Harmattan, 75-80.

NIEMANTS Natacha, 2019, "La voix des patient.e.s en santé reproductive : pour une interprétation des (non)-dits", in Nadine Celotti, Caterina Falbo (éds.), *La parole des sans-voix. Questionnements linguistiques et enjeux sociétaux*, mediAzioni 26, <http://mediazioni.sitlec.unibo.it>

ANGELELLI, Claudia (2008). The role of the interpreter in the healthcare setting. *Crossing Borders in Community Interpreting. Definitions and Dilemmas/Ed. by Carmen Valero-Garcés and Anne Martin*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 147-163.

Procédures d'évaluation :

Contrôle continu intégral (moyenne pondérée des différents travaux demandés au cours du semestre)

UE2 – Interprétation judiciaire : terminologie et fonctionnement (S9)

enseignante : Bénédicte DIOT

À travers ce cours, les étudiant-es vont découvrir ou approfondir le fonctionnement du système judiciaire français (police, justice). Le domaine judiciaire possède une terminologie très particulière qu'il convient de maîtriser pour pouvoir rendre la justice compréhensible et accessible aux allophones dans des situations pouvant solliciter des registres de langue très variables.

Webographie et bibliographie:

BERGERON, G. (2002) « L'interprétation en milieu judiciaire », *Meta*, 47(2), 225-232. <https://doi.org/10.7202/008011a>

FUSILLIER Évelyne (2010) « Traducteurs et interprètes experts : une exception française ? », *Traduire* n°223, <http://journals.openedition.org/traduire/331>

GEMAR Jean-Claude (2002), « Le plus et le moins disant culturel », *Meta* vol. 47, n° 2

HALE Sandra (2014) *Interpreting culture. Dealing with cross-cultural issues in court interpreting*, *Perspectives*, 22:3, 321-331.

HARVEY Malcolm (2002), « What's so Special about Legal Translation? », *Meta* vol. 47, n° 2

IRIMIA Dorina (2021), *Précis de traduction et d'interprétation en milieu judiciaire*, "Traduire", n° 245, p.27-39. Lien : <https://journals.openedition.org/traduire/2420>

MONJEAN-DECAUDIN, Sylvie (2012), *La traduction du droit dans la procédure judiciaire*, Contribution à l'étude de la linguistique juridique, éd. Dalloz

SNOW Gérard (2002), « Le use de la common law : étude terminologique », *Meta* vol. 47, n° 2

Sites de documentation généralistes : www.vie-publique.fr, www.justice.fr

Vidéos d'audiences au tribunal : série documentaire « Justice en France » (chaîne Youtube « Esprit de Justice »)

Évaluation : travaux terminologiques à rendre, interrogations sur table sur des points de cours (QCM, questions courtes), compte rendu d'observation d'une audience au tribunal.

UE2 – Interprétation pour le droit des étrangers (S9) enseignante : Karima MAHTOUT

Objectifs :

Connaître les domaines d'intervention en lien avec le droit des étrangers.

Acquérir de l'autonomie pour élaborer ses stratégies de médiation-interprétation en fonction du contexte.

Descriptif du cours :

Ce cours combinera des sessions théoriques, des exercices pratiques, des simulations d'interprétation en temps réel et des retours d'expérience sur les domaines où intervient le droit des étrangers : procédure de demande d'asile, entretien OFPRA, audience à la CNDA, accueil et accompagnement administratif des étrangers (auprès de l'OFII, de la préfecture, dans les CADA, les SPADA, etc.)

Procédures d'évaluation :

Contrôle continu intégral (moyenne pondérée des différents travaux demandés au cours du semestre)

UE3 – Méthodologie de la médiation-interprétation (S7) enseignante : Bénédicte DIOT

Dans ce cours, les étudiants pratiqueront des mises en situation illustrant les divers domaines possibles de leurs interventions afin de s'outiller pour élaborer des stratégies de médiation et d'interprétation efficaces. Ils réfléchiront à leur positionnement et à comment se protéger.

Webographie et bibliographie:

BANCROFT, Marjory A., 2015, « Community Interpreting », in The Routledge Handbook of Interpreting, Ch. 14, Holly Mikkelsen & Renée Jourdenais (éds.).

CIRILLO Letizia, NIEMANTS Natacha (éd.), 2016, Teaching Dialogue Interpreting, Benjamins Translation Library

NIEMANTS Natacha, 2014, « La voix de l'interprète dans l'entretien clinique réel et simulé », in REPÈRES-DORIF. - ISSN 2281-3020. - 2(2014)

POCHHACKER Franz, 2008, « Interpreting as mediation ». in Crossing Borders in Community Interpreting : Definitions and Dilemmas, Carmen Valero Grés & Anne Martin (éds), Benjamin Publishing Company

POINTURIER Sophie, 2016, Théorie et pratique de l'interprétation de service public, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Collection Les Fondamentaux.

UNHCR Austria & Sonja Pöllabauer, 2022, Handbook for Interpreters in Asylum Procedures, Frank & Timme.

Évaluation : Contrôle continu intégral (exercices en cours, jeux de rôles et compte rendu d'observation de terrain).

UE3 – Traduction technique (S8)

Objectifs

Ce cours vise à développer deux compétences essentielles à la traduction scientifique et technique : la compréhension en profondeur de textes complexes, au moyen de recherches documentaires approfondies, et l'appropriation de la terminologie propre à chaque domaine, avec l'élaboration de glossaires ou de lexiques. Compte tenu du bagage scientifique potentiellement limité de la majeure partie des étudiants, nous travaillerons principalement sur des textes de vulgarisation, plus accessibles, et nous nous attacherons à traduire plusieurs textes successifs sur un même thème, de manière à réutiliser au fur et à mesure les connaissances acquises, comme le fait un traducteur professionnel lorsqu'il se spécialise dans un domaine.

Pour chaque texte, les étudiants seront amenés à proposer une traduction, mais aussi à rendre compte des recherches documentaires et terminologiques mises en œuvre. La plupart des travaux seront notés, pour valoriser la régularité du travail.

Bibliographie / webographie indicative :

Pas de bibliographie, mais les étudiants sont invités à lire régulièrement et attentivement les rubriques scientifiques de la presse anglophone et francophone, voire des ouvrages de vulgarisation scientifique, afin de se constituer une culture générale scientifique.

Procédures d'évaluation :

Contrôle continu intégral (moyenne pondérée des différents travaux demandés au cours du semestre)

UE3 – Préparation à l'intégration professionnelle (S8)

Dans ce cours, commun avec TSI les étudiants préparent leur projet post-diplôme : recherche de stage, préparation de candidature, etc. Ils rencontrent chaque semaine des intervenants du SIO-IP ou des professionnel.le.s du secteur pour se préparer.

UE3 – Positionnement et analyse des pratiques professionnelles (S9)
enseignante : Anamiga JOSEPH)

Quel regard, quelle posture doit adopter l'interprète-médiateur en situation professionnelle ? Ces questions seront traitées grâce à l'étude de cas concrets et de mises en situation.

Pour les descriptifs des cours Adaptation audiovisuelle, Traduction scientifique, Traduction juridique, Traduction de la communication, Interprétation de liaison, Médiation en langues et cultures, Atelier de traduction polysémiotique, Aspects juridiques et pratiques de la traduction : voir sur la brochure Master TSI.

7. QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

J'aimerais devenir interprète de conférence. Puis-je m'inscrire dans votre master ?

Le parcours MIP est spécialisé dans l'interprétation de liaison, ou de dialogue, ce qui nécessite des techniques différentes de l'interprétation de conférence : l'interprète est ici au milieu des intervenants et utilise ses langues de travail dans les deux sens (B vers A, A vers B), ainsi que ses compétences de médiation. Pour se former à l'interprétation de conférence, mieux vaut intégrer le parcours TSI qui vous formera à des domaines plus institutionnels.

J'hésite entre le master TSI et MIP. Quelle est la différence ?

Même si le bloc de perfectionnement des langues et certains enseignements sont communs aux deux parcours, le master MIP se concentre sur l'interprétation (l'oral) et moins sur la traduction (l'écrit). Les situations professionnelles seront également différentes, puisqu'il s'agira d'évoluer dans divers services publics ou assimilés et d'utiliser ses langues de travail dans les deux sens de combinaison.

J'ai suivi le DU H2M (hospitalité, médiation et migrations), puis-je intégrer ce master ?

Si le DU est une bonne introduction au domaine de la médiation et de l'interprétation en services publics, son obtention ne suffit pas car il n'équivaut pas à un niveau L3 validé. Il vous faudra donc valider une licence complète ou un niveau équivalent à l'étranger pour pouvoir candidater au niveau M1.

Je n'ai pas de certificat TOEIC/TOEFL. Puis-je présenter ma candidature ?

Nous demandons un niveau d'anglais équivalent à B2 au minimum afin de pouvoir, si vous le souhaitez, suivre des cours optionnels du master TI. En l'absence d'un certificat de type TOEIC/TOEFL, vous pouvez présenter les résultats d'une licence de type LCE ou LEA, une attestation de séjour dans un pays de langue anglaise, etc.

Puis-je remplacer l'anglais par une autre langue que je maîtrise mieux ?

Non.

Ma langue orientale doit-elle être enseignée à l'Inalco ?

Oui car vous allez suivre des cours d'approfondissement dans cette langue pour valider votre diplôme.

Je n'habite pas en France. Est-il possible de passer les épreuves à l'étranger ?

Non, les épreuves et d'admission auront lieu en présentiel dans les locaux de l'Inalco. Les étudiants qui résident à l'étranger sont priés de nous contacter.

Comment se préparer aux épreuves ?

Nous ne mettons pas d'annales à la disposition des candidat·e·s. Les épreuves visent à évaluer votre compétence en français, anglais et langue orientale. Les candidat·e·s sont évalués sur leur capacité à traduire ou interpréter, à comprendre le français, sur leur orthographe, sur la richesse et la précision de leur expression et leur faculté d'analyse.

Toute absence à une épreuve est éliminatoire, quel que soit le motif invoqué.

Je n'ai pas de licence en langue orientale. Quel est le niveau exigé ?

La licence L3, qui donne accès aux masters de l'Inalco, correspond généralement au niveau B2 du CECRL (capacité à comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique. Capacité à s'exprimer sur les mêmes types de sujets concrets ou abstraits). En l'absence de licence en langue orientale, et si ce n'est pas votre langue première, nous vous ferons passer un test.

J'étudie deux langues à l'Inalco. Puis-je les conserver dans le cadre de ce master ?

La maquette actuelle de notre master ne permet de valider qu'une seule langue orientale. Nous vous encourageons toutefois à poursuivre votre apprentissage des deux langues afin de faire valoir cet avantage compétitif sur le marché du travail.

Est-il possible de travailler et d'étudier dans ce master en même temps ?

Le planning du master est très chargé, les cours sont à valider en contrôle continu intégral, c'est-à-dire que la présence à tous les cours est requise, la validation se faisant au fil des séances. De plus, la quantité de travail demandé est importante. Nous vous conseillons donc vivement de vous consacrer entièrement à ce cursus ou de ne travailler qu'à temps partiel en soirée ou le week-end.

Quels sont les prérequis spécifiques pour les étudiants du pays X (tests de langue, niveau requis, dossier) ?

Les prérequis sont les mêmes pour tous les étudiants, quelle que soit leur nationalité. Voir sur la page web du master : <https://www.inalco.fr/formations/master-ti-traduction-specialisee>

Quel est le montant des frais de scolarité pour les étudiants internationaux ?

Toutes les informations concernant les frais de scolarité sont accessibles sur le site web de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/droits-de-scolarite-tarifs-exoneration-annulation-remboursement>

Quelles sont les possibilités de bourses ou d'aides financières ?

Vous trouverez des informations utiles sur le site web de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/bourses-et-aides-sociales>. Vous pouvez aussi vous connecter avec vos identifiants Inalco pour accéder au Portail Etudiant de l'Inalco qui rassemble de précieuses informations administratives pour votre parcours : <https://portail-etudiant.inalco.fr/fr>

Contacts dans l'établissement en cas de nécessité :

- **harcèlement** : [mission-prevention @ inalco.fr](mailto:mission-prevention@inalco.fr)
- **discrimination** : mission.egalite@inalco.fr, mission.racisme@inalco.fr
- **accident / sécurité** : 0181691819 (PC sécurité)
- **mission handicap** : handicap@inalco.fr